

POUVOIR DE VOTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2024

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, C'EST QUOI?

Temps fort de la vie d'une association, l'Assemblée générale permet de rendre compte des activités réalisées au cours de l'année écoulée, de discuter des projets de l'année suivante et de valider le budget de l'association. En tant qu'adhérent, vous avez ainsi l'occasion de vous prononcer sur la politique de l'association dans le cadre du vote des résolutions. C'est également un temps d'échanges entre les adhérents et les élus de l'association.

Cette année, en raison de la mise en place des nouveaux statuts de l'association, les 18 membres du Conseil d'administration sont à élire.

Si vous ne pouvez pas être présent à Lille, vous pouvez faire entendre votre voix en nous faisant parvenir votre pouvoir de vote.

NON, je ne participe à l'Assemblée générale du 2 juin 2024, mais OUI, je vote!

BON POUR POUVOIR (1 pouvoir par adhérent à jour de cotisation 2024)

À RETOURNER AVANT LE 30 AVRIL 2024 DANS L'ENVELOPPE T JOINTE.

Vous devez être à jour de cotisation 2024 pour voter en vous faisant représenter. Pour cela, merci de bien vouloir remplir le bon pour pouvoir ci-dessous et le faire parvenir impérativement avant le 30 avril 2024. Vous pouvez indiquer le nom de la personne à qui vous souhaitez confier votre pouvoir. Attention, ce dernier ne peut recevoir que 10 pouvoirs de vote. Assurez-vous avant qu'il est bien à jour de sa cotisation et qu'il participera bien à l'Assemblée générale.

Vous pourrez également laisser le pouvoir en blanc si vous ne connaissez pas un adhérent qui sera présent. Un huissier, selon les statuts de Vaincre la Mucoviscidose, procédera à son attribution.

Les pouvoirs reçus (cachet de La Poste faisant foi) ou remis en mains propres après le 30 avril 2024 ne pourront pas être pris en compte.

LE MANDANT	TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES
Nom & Prénom :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
Tél.: E-mail:	
Date:Signature:	
DONNE POUVOIR AU MANDATAIRE	
Nom & Prénom :	
Adresse:	
Code postal:Ville:	
Tél. :	
Adhérent(e) à l'association pour me représenter à l'Assem	blée générale de Vaincre la Mucoviscidose du 2 juin 2024.
À défaut, si les mandataires désignés sont déjà détenteurs d'un ne intérieur, je mandate les membres chargés de la répartition des p conformément aux statuts, d'attribuer mon pouvoir à : Monsieur, Madame, Mademoiselle :	ouvoirs et nommés par le Conseil d'administration
▲ Barrer la mention inutile ▲	

BON POUR ACCEPTATION DU POUVOIR

Date:...../...../...... Signature du mandataire:

BON POUR POUVOIR

Date:/....../ Signature du mandant: